

Image not found or type unknown



Location : réparation frigo à la charge de qui ?

Par **chekyassine**, le **01/02/2009** à **13:24**

Bonjour, rnrnJe suis locataire dans un foyer. Quand j'ai emménagé, nous avons fait un état des lieux où le réfrigérateur marchait bien.rnrnPuis après j'ai constaté que le petit congélateur du frigo givrait beaucoup, et j'ai prévenu le foyer.rnrnMaintenant le frigo est Hors service. rnrnMa question : rnrnrnLa réparation ou l'achat d'un nouveau réfrigérateur est-il à ma charge ou à celle du foyer ? (Merci de me préciser les textes juridiques justifiant vos réponses)rnrnrnMerci de vos réponses .

Par **jeetendra**, le **01/02/2009** à **13:59**

bonjour, comme le frigo fonctionnait à votre entrée comme indiqué dans l'état des lieux, ce sera à vous de le réparer et non au foyer, cordialement